



COMITE DEPARTEMENTAL DE NATATION DE L'ISERE

PROGRAMME SPORTIF

Natation course

2025-2026

Siège social : Maison des sports, 40 avenue Marcellin Berthelot, 38000 Grenoble

Courriel : natationisere@gmail.com

Site internet : <https://www.natationisere.org>



CHARTRE CONTRE L'INCIVILITE

- O Garder un esprit sportif et fair-play
- O Ne pas avoir de paroles ni de gestes déplacés envers les autres
- O Utiliser à bon escient le matériel prêté ou personnel
- O Aider les plus jeunes et les moins forts plutôt que de les mettre à l'écart
- O Se respecter les uns les autres
- O Ne pas contester la décision des officiels
- O Garder de bonnes relations avec son entraîneur, adversaire, camarade...
- O Reconnaître ses erreurs et ses faiblesses.
- O Respecter les organisateurs et les officiels. Ce sont des bénévoles qui participent à la compétition à leur frais et sur leur temps personnel.

!!! Respectons les Officiels !!!

REGLEMENT DEPARTEMENT ISERE
SAISON 2025-2026

Cahier des charges des compétitions :

Tout club organisateur devra impérativement respecter les points suivants :

Organisation du bassin :

- o Mise en place des drapeaux aux 5 m pour les virages de dos ainsi qu'une ligne de faux départ (sans fanions dessus).
- o Délimitation d'une zone de passage sur le bord du bassin pour les officiels
- o Délimitation (si place) d'une zone pour les virages
- o Prévoir chambre d'appel avec chaises et bancs
- o Prévoir des sièges côté plots (3 minimum) et une chaise côté virage
- o Séparer nageurs et entraîneurs des parents.

Organisation de la compétition :

- o Disposer d'un programme à jour pour les forfaits, 1 pour le juge-arbitre, 1 pour le starter et 1 pour la chambre d'appel.
- o Disposer d'un lieu d'affichage des résultats accessible à tous et tenu à jour rapidement
- o Mise en place dans le jury au minimum :
 - 1 responsable de la manifestation désigné par le club d'accueil (hors juge-arbitre) : Pour les meetings cette personne devra s'assurer de la présence minimum d'un juge d'arbitre et d'un starter en s'appuyant sur le responsable des officiels du département.
 - Le club devra fournir au minimum un chronomètre par ligne d'eau.
 - 1 responsable de l'informatique et des fiches (Pour les meetings clubs les fiches sont payantes)
 - 1 personne au ramassage des fiches navettes
 - 1 personne à la chambre d'appel.
- o 1 sono pour annonce (Possibilité prêt par le comité)

o Prévoir eau et café pour le jury (Pas obligatoire mais conseillé)

Récompenses :

- o Organisation obligatoire d'une cérémonie protocolaire s'il y a des récompenses
- o Un podium distinct et visible pour les compétitions nécessitant des remises de médailles (Si possible)
- o Vérifier que le nombre de médailles correspond à celui nécessaire pour les épreuves

Sélection Départementale :

Voir Statuts et règlement du Comité Départemental de Natation de l'Isère (Voté lors de l'AG du 13 Octobre 2018 à Villars de Lans)

Conformément au titre IX, articles 38 et 38.1 du règlement intérieur de la Fédération Française de Natation, il est stipulé qu'une sélection entraîne une restriction obligatoire, en cas de forfait :

"Honorer une sélection nationale, régionale et/ou départementale est un principe auquel s'engage tout licencié de la Fédération Française de Natation.

L'athlète est dûment convoqué à cette sélection. Les athlètes convoqués pour une sélection nationale, régionale ou départementale doivent se rendre aux lieux et heures indiquées.

En tout état de cause, le sélectionné déclarant forfait ne peut participer à aucune épreuve officielle, interclubs ou privée ayant lieu pendant la durée de la sélection pour laquelle il est sélectionné, soit pendant l'un des huit jours précédant cette épreuve, soit pendant les trois jours qui la suivent "

Pour les nageurs refusant la sélection se rapporter aux statuts et au règlement intérieur du comité

I- DROITS D'ENGAGEMENT AUX COMPETITIONS DEPARTEMENTALES

Tarifs voté AG 2023	
Natation course y compris Maîtres	
Engagements Individuels (Championnats)	2 € 50
Engagements Relais	5 € 00
Interclubs	25,00 €
Pénalités Absences officiels ou non-respect du quota juge /nageurs -es	50 euros / réunion/ compétitions individuelles ou par équipes
Natation Estivale	
Engagements individuels	1,70 €
engagements Relais	3,50 €
Engagements Interclubs (par équipes)	20,00 €
Natation Artistique y compris Maîtres	
Epreuves Synchro'Nat	2,50 €
Figue imposées/Ballet technique S/ D/E	6,00 €
Challenge ballet libre solo/Duo/ Equipe /Combiné	8,00 €
Circuit FINA Ballet libre solo/Duo/Equipe	6,00 €
Circuit FINA Combiné / Hightlight	36,00 €
Pénalités Absences officiels ou non-respect du quota juge /nageuses (manques de juges)	50 euros / demi-journée
Eau libre	
Engagement Individuel	voir organisateur
Pénalités et remises	
Forfaits au plot après jeudi 12h	Engagement X 10
Absence à l'AG annuel	100,00 €

Afin de faciliter les clubs dans la gestion des droits d'engagements, le comité départemental a mis en place une facturation par trimestre.

*** 31 décembre : Pour les manifestations prévues en octobre, novembre, décembre**

*** 31 mars : Pour les manifestations prévues en janvier, février, mars**

*** 30 juin : Pour les manifestations prévues en avril, mai, juin**

II- ENGAGEMENTS CLUBS HORS DEPARTEMENT

Tout nageur non licencié dans le département de l'Isère doit pour s'engager à une compétition dans ce département :

- Obtenir l'autorisation du Président de son Comité Départemental,
- Obtenir l'autorisation de son Président de Club,
- En faire la demande avant tout engagement par mail au secrétariat du Comité Départemental Isère.

En cas de forfait pour raison médicale, un certificat sera exigé pour étude du cas

IV- OFFICIELS

Pour chaque compétition départementale le nombre d'officiels à présenter par chaque club sera fonction de la taille des bassins.

Un ajustement pourra être effectué à l'issue du montage de la compétition en fonction du nombre de clubs engagés. Les clubs en seront avisés dès le Jeudi.

Pour les interclubs 1 officiel par équipe, ce nombre sera ajusté en fonction du nombre de clubs et d'équipes engagés.

1 seul nageur pas d'obligation de présenter un officiel

<u>Bassin de 4 couloirs :</u>	1 officiel par tranche de 15 nageurs
<u>Bassin de 5 couloirs :</u>	1 officiel par tranche de 12 nageurs
<u>Bassin de 6 couloirs :</u>	1 officiel par tranche de 10 nageurs

Afin d'être comptabilisé, un officiel doit être présent de la réunion préparatoire à la fin de la réunion et ne pas avoir quitté ses fonctions avant la fin.

V- DEROULEMENT DES COMPETITIONS

Pour chaque compétition, les clubs qui accueillent s'engagent à respecter le cahier des charges.

Durant la compétition, les nageurs sont sous la responsabilité de leurs clubs et de leurs entraîneurs respectifs sauf pendant leurs courses où ils sont sous la responsabilité du juge arbitre.

VI- TENUE REGLEMENTAIRE

LA FFN a décidé d'appliquer la réglementation FINA en vigueur au 1er janvier 2010.

(BL 8.2) Lors des épreuves de natation, les compétiteurs doivent porter des maillots de bain d'une pièce pour les hommes et d'une ou deux pièces pour les femmes qui, pour les hommes ne doit pas dépasser au-dessus du nombril et au-dessous des genoux, · pour les femmes, ne doit pas couvrir le cou, ni dépasser au-delà des épaules et au-dessous des genoux. Le maillot de bain doit être réalisé exclusivement dans une matière "textile" exclusivement. Les "fermetures éclair" et autres dispositifs de fermeture ne sont pas autorisés.

VII- RESULTATS

Pour les meetings clubs, la feuille de 4 fiches seront vendus 0,80 euros. Le club organisateur doit envoyer au département les résultats et le jury au format PDF.

Aucun résultat ne sera envoyé dans les clubs. Ils seront consultables sur le site Internet du Comité Départemental ou sur le live FFN.

VIII- Prêt matériel comité

IX-

Prêt et Location matériel comité Starter :

Un chèque de caution de 400 euros sera exigé ainsi que la fiche de prêt dûment remplie et signée.

Charge au club demandeur de venir le récupérer aux jours et heures d'ouverture du secrétariat.

Toutes dégradations ou casses seront facturés au club.

LIBELLES DES PAIEMENTS AU COMITE

Afin d'une lecture plus facile lors des paiements par virement merci suivre les libellés ci-dessous.

Nom du club + Frais de participation au comité
Nom du club + Facturation 1 ^{er} trimestre
Nom du club + Facturation 2 ^{ème} trimestre
Nom du club + Facturation 3 ^{ème} trimestre

RIB DU COMITE DEPARTEMENTAL DE L'ISERE

Crédit Mutuel					
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE					
Identifiant national de compte bancaire - RIB					
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	
10278	08918	00020975201	04	EUR	
Identifiant international de compte bancaire					
IBAN (International Bank Account Number)					
FR76	1027	8089	1800	0209	7520 104
Domiciliation					
CCM ECHIROLLES HOTEL DE VILLE 42 AVENUE DU 8 MAI 1945 38130 ECHIROLLES 04 76 95 60 42					
BIC (Bank Identifier Code)					
CMCIFR2A					
Titulaire du compte (Account Owner)					
ASS COMITE ISERE FED FRANC DE NATATION 7 RUE DE L INDUSTRIE 38320 EYBENS					
Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.					
PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ					



X-

FORMATIONS DES OFFICIELS

Responsable des formations : LECOMTE Sandrine

Formateurs départementaux : LECOMTE Sandrine - HIRTZIG Olivier - WITSCH Renata

✓ Sandrine_LECOMTE sandrine.le-comte@wanadoo.fr

✓ Olivier HIRTZIG ohpresinat38@orange.fr

Il faudra ensuite envoyer la liste de vos candidats (nom, prénom, club, n° de licence) aux formateurs.

Attention bien licencier le candidat avant la formation.

Les dates des formations restent à définir:

Chronométrateur :

le **28 octobre 2025** de 18h30 à 21h :

- **ID de réunion** : 834 6174 8991
- **Code** : 317340
- **Lien d'invitation** :
https://us02web.zoom.us/j/83461748991?pwd=W2auQEiB4D0YjTsYG_LmrPPJh0ylZef.1

le **30 octobre 2025** de 18h30 à 20h :

- **ID de réunion** : 872 8332 0245
- **Code** : 430512
- **Lien d'invitation** :
https://us02web.zoom.us/j/87283320245?pwd=C05NMbZWkd7OA1QOz_apM7xpeRp4Dfl.1

Merci d'inscrire vos candidats sur le lien ci-dessous (ils doivent être licenciés au jour de la formation)

<https://docs.google.com/spreadsheets/d/1HBTRGN8kwLjbRhbkK-v0L-IM4p9lFYR54MBHzhRENe8/edit?usp=sharing>

Leur demander de prendre connaissance des documents 2-7-8-15-16 dans le lien ci-dessous (référentiels et règlements_ règlements), avant la formation

<https://ligue.auvergnerrhonealpes-natation.fr/commission-officiels/documents/>

Une journée de formation Extranat sera également proposée si besoin.

Tableau adresses piscines

Piscines	Adresse	Club référent	lignes
Les Abrets	55 Rue Aristide Briand, 38490 Les Abrets	Les Abrets	4
Bourgoin Jallieu	Rue Georges Cuvier, 38300 Bourgoin-Jallieu	CSBJ	4
Fontaine	76 Allée des Balmes, 38600 Fontaine	AS Fontaine	6
Les Dauphins	12 Ave Edmond Esmonin, 38100 Grenoble	Grenoble Alp 38	6
Flottibulle	83 Cours Saint-André, 38800 Le Pont-de-Claix	PC N GUC WP	5
Echirolles	9 Rue Fernand Pelloutier, 38130 Échirolles	Grenoble Alp 38	5 et 8
Aqua Mira	Rue des Sources, 38350 La Mure	Dauphins Matheyzins	5
Sassenage	4 Rue du 8 Mai 1945, 38360 Sassenage	AC Sassenage	4
Voiron	Les Dauphins du parc 12 Rue Mainssieux, 38500 Voiron	CN voironnais	5
La cote St André	AQUALIB 70 Ave C de Gaulle, 38260 La Côte-St-André	CN La bièvre	5
St Martin d'hères	Campus 430 Rue de la Passerelle, 38400 St-Martin-d 'Hér	Grenoble Alp 38	6
Villefontaine	1 Rue de Kahl Am Main, 38090 Villefontaine	AS Villefontaine- CNPI	5
St Quentin-Fallavier	Bellevue 18 Rue Bellevue, 38070 St-Quentin-Fallavier	AS Villefontaine	4
Chatte	L'Olympide 1415 Avenue de Chatte, 38160 Chatte	AC Olympide	6
Crolles	Centre Nautique Intercom Rue Henri Fabre, 38920 Crolles	CN Grésivaudan	5
Pontcharra	696 Av. de la Gare, 38530 Pontcharra	CN Grésivaudan	6
La Tour du Pin	446 Avenue du Général de Gaulle, 38110 La Tour-du-Pin	Vallons de la tour	4
Seyssinet	9 Allée des Glycines, 38170 Seyssinet-Pariset	AC Seyssinet	4
Varces	Quartier de Reyniès - D1075, 38760 Varces-Allières-et-Ri	Club de la défense	4
Moirans	Route des Béthanies, 38430 Moirans	Moirans	4
Saint Egrève	31 Route de Grenoble, 38120 Saint-egreve	US ST Egrève	6
Tullins	Avenue de Saint-Quentin, 38210 Tullins	HC Tullins	5
Eyzin-Pinet	Piscine Lucien Millet, 97 Rue des Grillons, 38780 Eyzin-P	Dauphins Eyzin-Pinet	5

PROGRAMME SPORTIF

Date	Compétition	Catégories	Lieu	Nombre de réunion
4ème trimestre 2025				
10 au 12 oct-25	Open des Alpes	Juniors/Seniors	Campus	6
12-oct.-25	Meeting de Sassenage	Avenirs / Benjamins	Sassenage	2
19-oct.-25	Matheysine Cup	Benjamins et +	La Mure	2
8-nov.-25	Trophée du 4 nageurs	Avenirs	Montbonnot	1
11-nov.-25	Interclubs TC	Toutes Catégories	3 lieux, Meylan, Saint-Egrève et ?	2
22 et 23 nov-25	Championnat départemental d'Automne	benjamin et +	Bourgoin	4
10-déc.-25	Regroupement Benjamin	Benjamin	?	1
13-déc.-25	Trophée du nageur complet	Avenirs	Montbonnot	2
1er Trimestre 2026				
18-janv.-26	Interclubs U11-U13-U15	Avenir - Benjamin et U15	Crolles?	2
31 janv et 1er fév-26	Championnat d'hiver	Juniors/Seniors	Chatte	3
28 février et 1 mars-26	Trophée Christian DONZE	Avenirs / Benjamins	Grenoble	3
14 et 15 mars-26	Meeting du CSBJ	Avenirs / Benjamins	Bourgoin	4

2ème trimestre 2026				
25 et 26 Avril-26	Championnat départemental de printemps	Toutes Catégories	Bourgoin	4
8 et 9 mai-26 (ou 9 et 10 mai)	Meeting du CNG	Toutes Catégories	Pontcharra	4
20-mai-26	Regroupement Benjamin	Benjamin	Echirolles	1
23 et 24 mai-26	Coupe de France des départements phase qualificative (Sélection départementale)	Benjamin	Bourgoin	2
30 et 31 Mai-26	Championnat départemental d'Eté	Toutes Catégories	Echirolles	4
3-juin-26	Regroupement Avenirs	Avenirs	Echirolles	1
6 et 7 juin -26	Coupe Catherine Plewinski (Sélection départementale)	Avenirs	Rhône	2
21-juin-26	Grand Prix de Saint-Egreve	Toutes Catégories	Saint-Egreve	2

	Meeting de Club
	Compétition départementale Avenirs
	Compétition départementale Benjamins
	Compétition départementale Juniors
	Compétitions avec plusieurs catégories mélangés

Trophée du 4 Nageur

Samedi 8 Décembre

Montbonnot

Catégorie : Avenirs

Programme :

25 Pap D / M
4 x 25 Pap Mixte
25 Dos D / M
4 x 25 4N Mixte
25 Brasse D / M
4x25 Brasse
25 CR D / M
4 x25 CR

Spécificité :

[Cf. programme fédéral](#)

Récompense :

- Trophée aux 5 premiers filles et garçons sur 3 années d'âge
- Relais récompenses aux cumuls des points des 4 relais

Les nageurs ne se présentant pas sur les podiums ne seront pas récompensés, aucune médaille ne sera distribuée ni aux entraîneurs, ni à un coéquipier de club.

Interclubs TC

Mardi 11 Novembre 2025

Saint-Egrève et Meylan

Catégorie : Toutes catégories

Spécificité : 1h30 d'échauffement obligatoire

Réunion 1 :

10x50 Nage Libre Dam. Séries
10x50 Nage Libre Mes. Séries
100 Dos Dam. Séries
200 Dos Mes. Séries
100 Brasse Dam. Séries
200 Brasse Mes. Séries
100 Nage Libre Dam. Séries
400 Nage Libre Mes. Séries
100 Papillon Dam. Séries
200 Papillon Mes. Séries
100 4 Nages Dam. Séries
200 4 Nages Mes. Séries
4x200 Nage Libre Dam. Séries

Réunion 2 :

4x200 Nage Libre Mes. Séries
200 Dos Dam. Séries
100 Dos Mes. Séries
200 Brasse Dam. Séries
100 Brasse Mes. Séries
400 Nage Libre Dam. Séries
100 Nage Libre Mes. Séries
200 Papillon Dam. Séries
100 Papillon Mes. Séries
200 4 Nages Dam. Séries
100 4 Nages Mes. Séries
4x100 4 Nages Dam. Séries
4x100 4 Nages Mes. Séries

Récompense :

Coupe aux 3 premières équipes départementales

Les nageurs ne se présentant pas sur les podiums ne seront pas récompensés, aucune médaille ne sera distribuée ni aux entraîneurs, ni à un coéquipier de club.

Championnat départemental Benjamins, Juniors, Seniors et Maîtres

Samedi 22 Novembre et Dimanche 23 Novembre 2025

Bourgoin-Jallieu (8 lignes)

Catégories : Benjamin, Juniors, Seniors et Maîtres

<u>Réunion 1</u> : 200 Papillon Dam. Séries 200 Papillon Mes. Séries 50 Brasse Dam. Séries 50 Brasse Mes. Séries 200 4 Nages Dam. Séries 200 4 Nages Mes. Séries 100 Dos Dam. Séries 100 Dos Mes. Séries 1500 Nage Libre Dam. Séries 1500 Nage Libre Mes. Séries	<u>Réunion 2</u> : 100 Nage Libre Dam. Séries 100 Nage Libre Mes. Séries 200 Brasse Dam. Séries 200 Brasse Mes. Séries 50 Papillon Dam. Séries 50 Papillon Mes. Séries 800 Nage Libre Dam. Séries 800 Nage Libre Mes. Séries
<u>Réunion 3</u> : 200 Nage Libre Dam. Séries 200 Nage Libre Mes. Séries 100 Papillon Dam. Séries 100 Papillon Mes. Séries 400 4 Nages Dam. Séries 400 4 Nages Mes. Séries 200 Dos Dam. Séries 200 Dos Mes. Séries	<u>Réunion 4</u> : 50 Dos Dam. Séries 50 Dos Mes. Séries 100 Brasse Dam. Séries 100 Brasse Mes. Séries 400 Nage Libre Dam. Séries 400 Nage Libre Mes. Séries 50 Nage Libre Dam. Séries 50 Nage Libre Mes. Séries

Spécificité :

Pour les Maîtres une compétition sera montée en parallèle, il faudra les engager sur les 2 compétitions, les engagements ne seront facturés qu'une seule fois

Récompense :

- Benjamins : récompenses aux 3 premiers
- Juniors/Seniors et Maîtres récompenses sur 3 challenges en 2 catégories (Juniors 1 et 2, et juniors 3 et +)
 - Sprint : sur les 4, 50 m
 - Demi-fond :
 - juniors 1 et 2, 800NL+4004N+400NL
 - juniors 3 et +, 1500NL+4004N +400 NL
 - Complet : à la table de cotation aux cumuls de 8 épreuves

La remise des récompenses des Interclubs se fera durant la compétition

Les nageurs ne se présentant pas sur les podiums ne seront pas récompensés, aucune médaille ne sera distribuée ni aux entraîneurs, ni à un coéquipier de club.

Sélection départementale Benjamins Regroupement et Coupe de France des
départements Finale

Dunkerque

Encadrement : Olivier HIRTZIG, Lionel GUILLON, Sophie DE SOUSA et Jérémy KINDER

Critères de sélection :

- La sélection sera effectuée après les championnats départementaux d'Automne, les résultats de toute la saison seront pris en compte
- La meilleure équipe sera proposée en fonction des résultats

Regroupement le 10 décembre

Coupe de France les 21 et 22 décembre, départ samedi 20 décembre.

Trophée du Nageurs Complet et Championnats départemental du nageur complet
avenir

Samedi 13 Décembre

Montbonnot

Catégorie : Avenirs

Programme :

<u>Réunion 1 :</u>	<u>Réunion 2 :</u>
25 PAP 50 PAP uniquement avenir 2014 25CR 50 CR uniquement avenir 2014 100 4N 200 4N uniquement avenir 2014	200 NL 400 NL uniquement avenir 2014 25 DOS 50 DOS uniquement avenir 2014 25 BR 50 BR uniquement avenir 2014

[Cf. programme fédéral](#)

Trophée du nageur complet :

1. Avenirs 2014 uniquement : meilleur 50m, 2004N et 400 NL

Ou

2. Avenirs 2014 et après : meilleur 25m, 100 4N et 200 NL

Récompense :

- Trophée aux 3 premiers filles et garçons sur 3 années d'âge
 - 2014 : trophée n°1
 - 2015 : trophée n°2
 - 2016 et après N°3
- Une médaille sera distribuée à tous les nageurs

Les nageurs ne se présentant pas sur les podiums ne seront pas récompensés, aucune médaille ne sera distribuée ni aux entraîneurs, ni à un coéquipier de club.

Interclubs U11-U13-U15

Dimanche 18 Janvier

Crolles

Catégorie : Avenirs, Benjamins et Junior 1 et 2

Programme :

En attente du programme fédéral

Récompenses : aux 3 premières équipes de chaque Interclubs

Meeting Juniors/seniors du comité

Samedi 31 Janvier et 1^{er} février

Chatte (6 lignes)

Catégories : Benjamin, Juniors, Seniors et Maîtres

<u>Réunion 1</u> : 100 papillon Dam. Séries 100 papillon Mes. Séries 50 Dos Dam. Séries 50 Dos Mes. Séries 100 Brasse Dam. Séries 100 Brasse Mes. Séries 50 NL Dam. Séries 50 NL Mes. Séries	<u>Réunion 2</u> : 400 4N + 200m tiré au sort
<u>Réunion 3</u> : 50 papillon Dam. Séries 50 papillon Mes. Séries 100 Dos Dam. Séries 100 Dos Mes. Séries 50 Brasse Dam. Séries 50 Brasse Mes. Séries 100 NL Dam. Séries 100 NL Mes. Séries	

Spécificité :

Pour les Maîtres une compétition sera montée en parallèle, il faudra les engager sur les 2 compétitions, les engagements ne seront facturés qu'une seule fois

Récompense :

Juniors/Seniors et Maîtres récompenses sur 2 challenges en 2 catégories (Juniors 1 et 2, et juniors 3 et +)

- Demi-fond :
 - juniors 1 et 2, 400N +200 tiré au sort
 - juniors 3 et +, 400N +200 tiré au sort
- Sprint : à la table de cotation aux cumuls de 4 épreuves

Les nageurs ne se présentant pas sur les podiums ne seront pas récompensés, aucune médaille ne sera distribuée ni aux entraîneurs, ni à un coéquipier de club.

Championnat départemental Benjamins, Juniors, Seniors et Maîtres

Samedi 25 et Dimanche 26 Avril 2026

Bourgoin-Jallieu (8 lignes)

Catégories : Benjamin, Juniors, Seniors et Maîtres

<u>Réunion 1 :</u> 200 Nage Libre Dam. Séries 200 Nage Libre Mes. Séries 100 Papillon Dam. Séries 100 Papillon Mes. Séries 400 4 Nages Dam. Séries 400 4 Nages Mes. Séries 200 Dos Dam. Séries 200 Dos Mes. Séries	<u>Réunion 2:</u> 50NL NL Dam. Series Avenirs et + 50NL Mes. Series Avenirs et + 400 Nage Libre Dam. Séries Benjamin et + 400 Nage Libre Mes. Séries Benjamin et + 100 4N Avenirs uniquement Dam. Series 100 4N Avenirs uniquement Mes. Series 100 Brasse Dam. Séries 100 Brasse Mes. Séries 50 Dos Dam. Séries 50 Dos Mes. Séries
<u>Réunion 3 :</u> 200 Papillon Dam. Séries 200 Papillon Mes. Séries 50 Brasse Dam. Séries 50 Brasse Mes. Séries 200 4 Nages Dam. Séries 200 4 Nages Mes. Séries 100 Dos Dam. Séries 100 Dos Mes. Séries 1500 Nage Libre Dam. Séries 1500 Nage Libre Mes. Séries	<u>Réunion 4 :</u> 100 Nage Libre Dam. Séries 100 Nage Libre Mes. Séries 200 Brasse Dam. Séries 200 Brasse Mes. Séries 50 Papillon Dam. Séries 50 Papillon Mes. Séries 800 Nage Libre Dam. Séries 800 Nage Libre Mes. Séries

Spécificité :

Pour les Maîtres une compétition sera montée en parallèle, il faudra les engager sur les 2 compétitions, les engagements ne seront facturés qu'une seule fois

Récompense :

- Avenirs : récompenses aux cumuls des 2 épreuves
- Benjamins : récompenses aux 3 premiers
- Juniors/Seniors et Maîtres récompenses sur 3 challenges en 2 catégories (Juniors 1 et 2, et juniors 3 et +)
 - Sprint : sur les 4, 50 m
 - Demi-fond :
 - juniors 1 et 2, 800NL+4004N+400NL
 - juniors 3 et +, 1500NL+4004N +400 NL
 - Complet : à la table de cotation aux cumuls de 8 épreuves

Les nageurs ne se présentant pas sur les podiums ne seront pas récompensés, aucune médaille ne sera distribuée ni aux entraîneurs, ni à un coéquipier de club.

Sélection départementale Benjamins Regroupement et Coupe de France des
départements (phase qualificative)

Bourgoin-Jallieu

Encadrement :

Critères de sélection :

- La sélection sera effectuée après les championnats départementaux de printemps, les résultats de toute la saison seront pris en compte
- La meilleure équipe sera proposée en fonction des résultats
- Pour cette année il n'y aura plus de réservistes

Regroupement le 20 mai

Coupe de France les 23 et 24 mai

Championnat départemental Avenirs, Benjamins, Juniors, Seniors et Maîtres

Samedi 30 Mai et Dimanche 31 Mai 2026

Echirolles

<u>Réunion 1 :</u> 50 Nage Libre Dam. Séries 50 Nage Libre Mes. Séries 100 Brasse Dam. Séries 100 Brasse Mes. Séries 400 Nage Libre Dam. Séries 400 Nage Libre Mes. Séries 50 Dos Dam. Séries 50 Dos Mes. Séries	<u>Réunion 2:</u> 200 Papillon Dam. Séries 200 Papillon Mes. Séries 50 Brasse Dam. Séries 50 Brasse Mes. Séries 200 4 Nages Dam. Séries 200 4 Nages Mes. Séries 100 Dos Dam. Séries 100 Dos Mes. Séries 1500 Nage Libre Dam. Séries 1500 Nage Libre Mes. Séries
<u>Réunion 3 :</u> 200 Nage Libre Dam. Séries 200 Nage Libre Mes. Séries 100 Papillon Dam. Séries 100 Papillon Mes. Séries 400 4 Nages Dam. Séries 400 4 Nages Mes. Séries 200 Dos Dam. Séries 200 Dos Mes. Séries	<u>Réunion 4 :</u> 100 Nage Libre Dam. Séries 100 Nage Libre Mes. Séries 200 Brasse Dam. Séries 200 Brasse Mes. Séries 50 Papillon Dam. Séries 50 Papillon Mes. Séries 800 Nage Libre Dam. Séries 800 Nage Libre Mes. Séries

Catégories : Avenirs, Benjamin, Juniors, Seniors et Maîtres

Spécificité :

Pour les Maîtres une compétition sera montée en parallèle, il faudra les engager sur les 2 compétitions, les engagements ne seront facturés qu'une seule fois.

Les benjamins pourront s'aligner uniquement sur les courses du programme fédéral.

Récompenses :

- Avenirs : récompenses aux 3 premiers par épreuves
- Benjamins : récompenses aux 3 premiers par épreuves
- Juniors/Seniors : récompenses aux 3 premiers au cumul de 4 épreuves selon les catégories suivantes

Sélection départementale Avenirs Regroupement et Coupe Catherine Plewinski

Rhone

Encadrement :

Critères de sélection :

- La sélection sera annoncée le 31 mai 2026 à l'issue des championnats départementaux (en fin de compétition), les résultats de toute la saison seront pris en compte
- La meilleure équipe sera proposée en fonction des résultats
- Pour cette année il n'y aura plus de réservistes

Regroupement le 3 juin 2026

Coupe de France les 6 et 7 juin 2026